

Votre référent : Stéphanie Billaut

Adresse : 30 avenue Daumesnil
75012 PARIS

Tél : 01.58.51.46.50

Email : diderotbastille@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP523816627

Organigramme :

Naïma Botté : Gérante

Stéphanie Billaut : Responsable

Catherine Durand : Référente R.H & Clients

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h00-13h00 / 14h00-18h00

Samedi (1/2) : 10h00-12h30 / 13h30-16h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Bus : 27-29-57-61-64-91

Métro : lignes 1-5-14

RER : A - D



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Paris 11ème - Paris 12ème

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : Ville de Paris 94-96 quai de la Rapée 75012 PARIS

DREETS : 48/52 rue Albert 75013 PARIS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées.





TARIFS APPLICABLES AU 1er janvier 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE *



APEF Diderot Bastille

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC	TTC APRES CREDIT D'IMPOTS
MENAGE REPASSAGE			
Ménage	23,23 €	25,55 €	12,78 €
Ménage intermédiaire	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Ménage intermédiaire + produits + matériel	34,55 €	38,00 €	19,00 €
Ménage de fonds	38,18 €	42,00 €	21,00 €
Ménage de fonds + produits + matériel	42,73 €	47,00 €	23,50 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + accompagnements	24,09 €	26,50 €	13,25 €
Assistance + accompagnements	26,07 €	27,50 €	13,75 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	24,09 €	26,50 €	13,25 €
Assistance + accompagnements	26,07 €	27,50 €	13,75 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	24,14 €	26,55 €	13,28 €
Garde d'enfants + 3 ans	23,23 €	25,55 €	12,78 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	29,09 €	32,00 €	16,00 €

3 enfants maximum - Détail des formules en annexe

JARDINAGE			
Ponctuel	37,50 €	45,00 €	22,50 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	40,91 €	45,00 €	22,50 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 24,90€ TTC - 20,75 HT)

Assistance informatique (40,00 € TTC - 33,33 € HT) Soutien scolaire (35,00 € TTC - 31,82 € HT) Cuisine à domicile (35,00 € TTC - 31,82 € HT) Cours de gym à domicile (40,00 € TTC - 33,33 € HT) Présence à domicile (35,00 € TTC - 29,17 € HT) Démarches administratives (35,00 € TTC - 31,82 € HT) Cours de musique à domicile (40,00 € TTC - 33,33 € HT) Mise en beauté pour personnes dépendantes (35,00 € TTC - 31,82 € HT) Garde d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (35,00 € TTC - 31,82 € HT) Nettoyage surfaces vitrées (35,00 € TTC - 31,82 € HT)

Offre spéciale : Découvrez ServiceBox sur www.servicebox.fr et offrez du temps libre à vos proches.

Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6h), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative mensuels : 8,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations 0,65 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES

Aide aux séniors

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE	ASSISTANCE
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (accompagner ou en autonomie à partir d'une liste ou en autonomie)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Participer à des jeux, discussions, échanges, ...	X	X
Aider aux tâches administratives	X	X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Garder les animaux de compagnie	X	X

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à la crèche	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X	X	X
Organiser les siestes	X	X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Gérer les changes	X	X	X
Accompagner à la propreté	X	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs		X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X



DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

LA MAISON

L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X
L'entretien des plantes d'intérieur (taille, rempotage ...)	X

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



APEF Diderot Bastille

TARIFS APPLICABLES AU 1er janvier 2022

Votre référent : Stéphanie Billaut

Adresse : 30 avenue Daumesnil
75012 PARIS

Tél : 01.58.51.46.50

Email : diderotbastille@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP523816627

Organigramme :

Naïma Botté : Gérante

Stéphanie Billaut : Responsable

Catherine Durand : Référente R.H & Clients

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h00-13h00 / 14h00-18h00

Samedi (1/2) : 10h00-12h30 / 13h30-16h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Bus : 27-29-57-61-64-91

Métro : lignes 1-5-14

RER : A - D



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Paris 11ème - Paris 12ème

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : Ville de Paris 94-96 quai de la Rapée 75012 PARIS

DREETS : 48/52 rue Albert 75013 PARIS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées.





TARIFS APPLICABLES AU 1er janvier 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE * APEF Diderot Bastille



		TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
CONSEIL DEPARTEMENTAL			
 <p>APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</p>	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.		
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France 		
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 80% et 100% . Il comprend le tarif APA (22€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental)	20,85 €	22,00 €
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 60% et 79% . Il comprend le tarif APA (22€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 0,55€	21,37 €	22,55 €
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 40% et 59% . Il comprend le tarif APA (22€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 1,10€	21,90 €	23,10 €
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 20% et 39% . Il comprend le tarif APA (22€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 1,70€	22,46 €	23,70 €
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 0% et 19% . Il comprend le tarif APA (22€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 2,90€	23,60 €	24,90 €
 <p>PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP</p>	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.		
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France 		
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (22€ TTC) pour une prise en charge jusqu'à 80h	20,85 €	22,00 €
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (22€ TTC) + un reste à charge de 2,50€ pour une prise en charge au-delà de 80h	23,22 €	24,50 €

(*) Intervention en mode prestataire - majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.



Indice 06 - 01 /07/2021 - SARL au capital de 70 000 €- Immatriculée au RCS de Paris Siret 523 816 627 00047

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise